



Ville de SAUTRON

Sautron accueille vos enfants

3 mois à 12 ans



Guide des prestations Petite Enfance et Enfance



SOMMAIRE

Page 4
LE SERVICE ENFANCE
JEUNESSE

Page 5/6
L'ACCUEIL
PETITE ENFANCE

Page 6/7/8/9
L'ACCUEIL ENFANCE

Le Multi Accueil 5

Les Assistantes
Maternelles 6

Le Mercredi
Accueil 6

Les écoles 7

Les inscriptions
scolaires 8

L'Accueil
périscolaire 8

Le transport
scolaire 9

La Restauration
scolaire 9

Page 10/11
LA CONTRACTUALISATION



EDITO

NOTRE VOLONTÉ : répondre à vos besoins

Ce petit guide a pour vocation de vous présenter toutes les prestations Petite Enfance et Enfance proposées à Sautron.

Pour la rentrée 2006-2007, le service Enfance Jeunesse a mis en place un nouveau système de fonctionnement destiné à gérer au mieux les structures municipales en charge de vos enfants.

Vous avez été invités à contractualiser les prestations que vous souhaitez utiliser.

Cette contractualisation va permettre à la ville d'optimiser les services proposés à vos enfants. L'anticipation désormais possible dans toutes les structures Enfance **offrira une prise en charge plus adaptée à vos besoins**, une qualité d'accueil renforcée ainsi qu'un système de facturation régulier.

Le Service Enfance Jeunesse se tient à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter pour toute demande d'informations.

Bonne année scolaire à tous,

Françoise Peltier

Adjointe aux Affaires Scolaires,
à l'Enfance et à la Jeunesse,



LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les prestations municipales de la Petite Enfance et de l'Enfance sont gérées par le Service Enfance Jeunesse.

Guichet unique, ce service vous renseigne sur :

**Le Multi Accueil,
L'Accueil périscolaire,
La Restauration scolaire,
Le Mercredi Accueil,
Les écoles publiques,
Le transport scolaire.**

Toute inscription est obligatoire auprès du service :

**Service Enfance Jeunesse
6, rue de la Mairie
Tél. 02 51 77 86 97 (répondeur)
E-mail : enfancejeunesse@sautron.fr**

Horaires d'ouverture :

**Lundi au vendredi : 8h30~12h30 et 13h30~17h15
ou sur rendez-vous.**



L'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET ENFANCE

LA PETITE ENFANCE

Le Multi Accueil [3 mois à 4 ans]

Conçu pour recevoir 25 enfants âgés de 3 mois à 4 ans, **le Multi Accueil "Les P'tits Bouts"** propose à vos enfants des jeux et activités multiples. Véritable lieu de rencontres, cette structure municipale propose un accueil régulier ou un accueil occasionnel dans la limite des places disponibles.

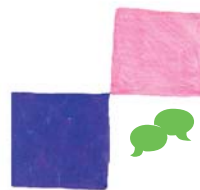
Situé au 17, rue de la Forêt, le Multi Accueil est ouvert de 8h à 18h30 sans interruption, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Fermé les jours fériés, 4 semaines en été (la dernière semaine de juillet et les 3 premières d'août) et une semaine à Noël.

L'équipe pédagogique est composée de :

Une éducatrice de jeunes enfants,
Une auxiliaire de puériculture,
Trois agents d'animation qualifiés.

Cette équipe d'encadrement veille au bien être de vos enfants, les accompagne dans leurs découvertes, leur évolution et participe à leur éveil.

CONTACT : Service Enfance Jeunesse
Tél. 02 51 77 86 97



La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique ainsi que la Direction Générale Adjointe de la Solidarité soutiennent la structure.



Les Assistantes Maternelles

Le Service Enfance Jeunesse peut vous fournir une liste d'assistantes maternelles.

Il existe à Sautron, une association d'assistantes maternelles agréées, **"Les Petits Bricolos"** qui accueillent les enfants à leur domicile.

Contact : **Claudie DEMY, tél. 02 40 63 73 30**

L'ENFANCE

Le Mercredi Accueil [6 à 10 ans]

"Mercredi Accueil" propose chaque mercredi, en période scolaire, de nombreuses activités et sorties aux enfants âgés de 6 ans révolus à 10 ans (du CP au CM²). Le programme des animations est varié : bricolage, grands jeux, piscine, patinoire, sorties vélo, participation aux manifestations sautronnaises. Les enfants adorent !

Entre 8h30 et 18h30, les animateurs accueillent jusqu'à 20 enfants dans les salles Iris et Tournesol situées derrière l'espace Phelippes Beaulieux, rue de la Forêt.

**Pour tout renseignement, contactez le Service Enfance Jeunesse
Tél. 02 51 77 86 97**



La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique soutient la structure du Mercredi Accueil en partenariat avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.



LES ECOLES

A la rentrée scolaire de septembre 2005, **701 enfants étaient scolarisés dans les quatre écoles de la commune de Sautron.**

Écoles publiques

École de La Rivière Maternelle

Rue de la Rivière

Tél. 02 40 63 23 96

Directrice : Valérie GYSELINCK

École de La Forêt Maternelle et Primaire

Rue de la Forêt

Tél. 02 40 94 95 25

Directrice : Sylvie POUYON

École de la Rivière Primaire

rue de la Rivière

Tél. 02 40 63 17 87

Directeur : Jean-Claude SIMONET

École privée

École Saint Jean-Baptiste Maternelle et Primaire

13, rue de l'Eglise

Tél. 02 40 63 19 25

Directrice : Anne-Marie FONTAINE



Les inscriptions dans les écoles

Les inscriptions dans les **écoles publiques** de la commune se déroulent en deux étapes. Dans un premier temps, vous devez inscrire vos enfants auprès du Service Enfance Jeunesse.

Ces inscriptions concernent les enfants :

**Qui entrent à la maternelle,
Nouvellement arrivés sur la commune,
Qui passent de la maternelle au CP.**

À l'issue de cette 1^{ère} démarche, une rencontre est organisée avec le directeur de l'école correspondant au périmètre scolaire défini pour l'ensemble de la commune.

Les inscriptions à l'**école privée** sont gérées par le secrétariat de l'école. Tél. 02 40 63 19 25

L'Accueil périscolaire

La ville de Sautron met en place dans les **écoles publiques** un temps d'accueil avant et après la classe, tous les jours de classe (sauf le samedi), de 7h45 à 8h50 et de 16h50 à 18h30.

L'accueil périscolaire, ce sont des temps :

**D'aide aux devoirs,
D'activités récréatives.**

L'accueil périscolaire à l'**école privée** est ouvert de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h, tous les jours de classe (sauf le samedi).

Le transport scolaire

La commune organise, avec Nantes Métropole, un transport collectif pour les enfants habitant le secteur rural et fréquentant les écoles de Sautron.

Pour tout renseignement concernant le circuit, les horaires et l'achat de titres de transport, contactez le **Service Enfance Jeunesse**
Tél. 02 51 77 86 97

La Restauration scolaire

La restauration scolaire est un service municipal qui fonctionne pour toutes les écoles, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

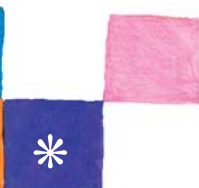
Suivant la législation, les enfants de moins de trois ans n'y ont pas accès.

Le cuisinier chef et son équipe proposent chaque jour des menus équilibrés fabriqués sur place et transportés suivant le principe de la liaison chaude.

Les menus sont affichés dans les écoles et disponibles au Service Enfance Jeunesse, ainsi que sur le site de la commune www.sautron.fr

En cas d'allergies ou d'intolérances alimentaires, vos enfants peuvent bénéficier d'un repas spécifique. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) contracté entre vous (parents), un médecin scolaire et la communauté éducative, est alors mis en place. Il est soumis à un certificat médical.

Chaque P.A.I. est adapté aux caractéristiques strictes du régime de l'enfant.



LA CONTRACTUALISATION

Vos enfants peuvent être accueillis dans les services mis à votre disposition par la ville, **après inscription auprès du Service Enfance Jeunesse.**

La date limite d'inscription est **le 4^e vendredi du mois d'août** pour l'ensemble des services dont votre enfant bénéficiera à partir de la rentrée scolaire de septembre.

L'inscription est obligatoire.

Une contractualisation vous est demandée pour le Multi Accueil, l'Accueil périscolaire, la Restauration scolaire et le Mercredi Accueil.

La contractualisation

La contractualisation vous permet d'inscrire vos enfants à l'année et de bénéficier de places limitées dans certaines structures : Multi Accueil et Mercredi Accueil. Lors de la signature du contrat, vous vous engagez sur les jours et horaires de la semaine qui vous conviennent. En cours d'année, si vous souhaitez modifier votre contrat, vous devez vous adresser au Service Enfance Jeunesse.

En cas d'absence de votre enfant, il vous suffit de prévenir le Service, 48 heures à l'avance, par mail ou sur répondeur, vous ne serez pas facturé.

enfancejeunesse@sautron.fr

Tél. 02 51 77 86 97

Pour le Multi Accueil, la facture est maintenue si l'absence est inférieure à 3 jours consécutifs.





Si vos enfants sont absents sans que le service n'ait été préalablement informé, vous serez facturé sauf pour les cas suivants :

Maladie ou accident, avec fourniture d'un certificat médical,
Grève,
Classes de découverte,
Absence exceptionnelle (dans la limite de 5/an).

Contractualisation = simplification

La contractualisation vous permet de bénéficier d'un système de facturation simplifié. Chaque mois, vous recevez une **facture unique** pour l'ensemble des prestations dont vos enfants ont bénéficié.

Vous réglez en une seule fois. Le tarif appliqué dépend de votre quotient familial.

La présence ponctuelle

Vous pouvez inscrire vos enfants à l'occasion dans la limite des places disponibles. Il vous faut pour cela prendre contact avec le Service Enfance Jeunesse qui vous indiquera la démarche à suivre pour le Multi Accueil, l'Accueil périscolaire, la Restauration scolaire et le Mercredi Accueil.

Comme pour la contractualisation, la ville de Sautron procède chaque mois à une facturation unique.

Le tarif appliqué tient compte de votre quotient familial, il est toutefois majoré de 3,2% par rapport au tarif contractualisé.



Ville de SAUTRON

 **Service Enfance Jeunesse**

BP 60045 ~ 44880 Sautron ~ 02 51 77 86 97
enfancejeunesse@sautron.fr ~ www.sautron.fr